

Q.—Vous proposez que ceux qui possèdent donnent à ceux qui ne possèdent pas ? R.—Je parle d'un seul genre de valeur,

Q.—Mais vous savez que si vous commencez avec une valeur, vous ne pouvez vous arrêter là ? R.—Oui, je m'arrête là.

Q.—Vous pouvez le faire; mais vos successeurs iront beaucoup plus loin ? R.—Oui, mais quand je demande justice, nous avons le droit de l'obtenir, et nous n'irons pas au delà.

Q.—Vous pouvez avoir certaines opinions et n'avoir pas l'intention de dépasser le terrain sur lequel vous vous placez, aujourd'hui; mais vos successeurs iront plus loin. Prenez pour exemple une peinture, qui peut avoir été achetée pour une chanson; mais il peut arriver que cette peinture soit rare. Je puis devenir l'heureux propriétaire de cette peinture, que j'aurai achetée pour quelques piastres, mais que je puis vendre pour plusieurs milliers de dollars ? R.—Alors vous avez droit à tout ce que vous avez acquis, quelqu'en soit le prix.

Q.—Mais j'ai acheté une propriété à Toronto et sa valeur s'est accrue, quelle est alors ma position ? R.—La valeur de cette propriété est donnée par la société et vous ne devriez pas avoir droit à une augmentation de valeur, qui provient de la société.

Interrogé par M. FREED :—

Q.—Vous nous avez dit que le travailleur cède au propriétaire foncier pour une valeur vingt-cinq fois plus grande qu'auparavant. Vous nous avez dit, de plus, que le travailleur est voué, par suite, à une dégradation permanente et inévitable ? R.—Oui.

Q.—Vu que le loyer de la propriété foncière a augmenté, à Toronto, la condition du travailleur est-elle devenue pire ? R.—Je ne puis répondre à cette question, qui est trop complexe.

Q.—Si vos prémisses sont justes, la conséquence inévitable, c'est que la condition du travailleur empirera d'année en année, à mesure que le loyer de la propriété foncière haussera ? R.—Elle pourra devenir pire; elle peut rester stationnaire, ou elle peut s'améliorer pour la raison suivante: avec une augmentation de la population, la production pourra s'accroître considérablement: or, une très grande partie de cet accroissement de production sera destinée au propriétaire foncier, de sorte que je ne suis pas prêt à dire si le travailleur, après cela, restera plus riche, ou restera dans le même état, ou recevra quelque chose de plus.

Q.—Si le travailleur est si écrasé par les taxes énormes qui pèsent sur la propriété foncière à Toronto, pourquoi ne va-t-il pas se fixer dans des endroits plus petits, dans certains villages, par exemple, où la propriété foncière est moins taxée ? R.—Parce qu'il ne pourrait rencontrer dans ces localités, les avantages qu'il trouve, ici, à Toronto, pour son industrie.

Q.—Le travailleur obtient donc des avantages correspondants aux taxes qu'il paie sur la propriété foncière ? R.—Toronto est un lieu plus avantageux pour les échanges. Le travailleur préfère payer plus ici et céder plus de ses produits.

Q.—Il reçoit d'une main et donne de l'autre ? R.—Je ne vous comprends pas exactement.

Q.—Quels sont les salaires à Toronto, comparés aux salaires obtenus dans des endroits moins peuplés, où la taxe sur la propriété foncière est moins lourde ? R.—A peu près les mêmes.

Q.—Vous croyez que dans Oshawa, Dundas, Ayr et Galt, les salaires sont à peu près les mêmes qu'ici ? R.—Les ouvriers peuvent vivre aussi bien dans ces endroits, et, sinon, ils peuvent venir à Toronto.

Q.—Les salaires sont-ils aussi élevés dans ces endroits qu'à Toronto ? R.—Je ne puis vous dire, pour ce qui regarde le montant nominal des salaires, s'ils sont les mêmes ou non.

Q.—Je désire vous poser de nouveau, la question de M. Heakes. Un homme riche